

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



FORUM POLITIQUE DE HAUT NIVEAU SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE 2018

**Thème central : « Transformation vers des sociétés
durables et résilientes »**

**Revue nationale volontaire :
Progrès de la mise en œuvre des Objectifs de
Développement Durable (ODD)**

Messages clés du Sénégal

Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan

I. Appropriation et participation des parties prenantes

Le processus d'intégration et d'alignement des Objectifs de Développement Durable (ODD) Plan Sénégal Emergent (PSE) a été lancé en janvier 2016 par le Gouvernement en présence de l'ensemble des parties prenantes. L'engagement politique du Sénégal dans la mise en œuvre des ODD s'est très tôt manifesté à travers une approche participative et inclusive. Ainsi, des mécanismes inclusifs ont été développés.

Il s'agit notamment du cadre harmonisé de suivi-évaluation des politiques publiques (CASE), de la création du comité technique ad hoc pour la revue volontaire nationale, de la mise en place de la plateforme des Organisations de la Société Civile pour le suivi des ODD (POSCO Agenda 2030) et du groupe de travail de la Société Civile. Néanmoins, la participation de certains acteurs comme le secteur privé, les parlementaires et les élus locaux devrait être plus renforcée.

II. Intégration et alignement et priorisation des ODD dans les politiques publiques

L'évaluation des orientations stratégiques du PSE par rapport aux ODD montre qu'il existe une parfaite cohérence entre les axes nationaux de développement et les trois dimensions du développement durable. En effet, au moment de l'élaboration du PSE sur la période 2012-2013, le processus s'est déroulé dans un contexte international marqué par la définition d'un nouvel agenda post 2015. Ainsi, le Sénégal a été un pays pilote pour mener des consultations nationales sur l'ensemble des 14 régions avec la participation des catégories d'acteurs sur le bilan des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et les orientations locales voulues par la population. La synthèse de toutes ces contributions a prévalu et concouru à l'élaboration des priorités nationales déclinées dans le PSE. L'analyse du niveau d'évaluation du PSE aux ODD montre que les actions prioritaires du PSE couvrent près de 77% des cibles ODD.

Cependant, des efforts seront faits en vue de mieux articuler certaines cibles (23%) à la seconde phase du PSE (2019-2023) et surtout de renforcer le dispositif national d'enquêtes statistiques prioritaires pour le renseignement complet de tous les indicateurs ODD.

III. Gouvernance et mécanismes institutionnels (national, sectoriel, local)

Le régime constitutionnel du Sénégal donne au Président de la République le droit de donner et d'impulser les orientations de la politique économique et sociale. Ainsi, en 2015, un cadre de suivi et d'évaluation des politiques publiques (CASE) a été institué par décret, placé sous l'autorité du Président de la République. Cependant, des efforts doivent être faits pour le renforcement des capacités organisationnelles, techniques et statistiques des acteurs pour le suivi des ODD.

IV. Suivi et mise en œuvre des ODD

La mise en œuvre du plan de travail du CASE a permis d'assurer et de faciliter le suivi des ODD, assorti d'un bon niveau de renseignement des indicateurs ODD (68,5%). Ainsi, le

Gouvernement, en collaboration avec l'ensemble des catégories d'acteurs, a organisé un processus participatif d'élaboration de son premier rapport sur la mise en œuvre des ODD.

Toutefois, la mobilisation des ressources financières pour les opérations statistiques est nécessaire pour une bonne mise en œuvre des ODD.

V. Principe de ne laisser personne en rade (LNOB)

Les efforts de vulgarisation des ODD et de mise en œuvre de politiques de protection sociale et de programmes d'équité territoriale ont permis de prendre en compte les personnes laissées en rade. Cependant, il faudrait accroître les efforts de vulgarisation, renforcer le registre national unifié en vue de prendre en charge les besoins spécifiques des personnes vulnérables.

VI. Défis clés du processus des ODD au Sénégal

- renforcer l'articulation entre les différentes échelles de planification et les capacités institutionnelles des cadres locaux de politiques publiques.
- assurer le renseignement des indicateurs de suivi des ODD en tenant compte de leur niveau de désagrégation.
- renforcer les capacités de toutes les parties prenantes sur la formulation, le suivi et la vulgarisation des ODD.
- assurer la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre des ODD.
- renforcer les capacités scientifiques et techniques du dispositif de l'évaluation environnementale pour une résilience des populations aux impacts environnementaux et la prise en charge des questions de durabilité.